

H 26.Feb.71 -17

p.A.22.14.9. - BRG/hm

Berne, le 26 février 1971

Confidentielle

Monsieur Daniel MARGOT
Président de l'Union des journalistes
du Palais fédéral
Humboldtstrasse 41
3000 B e r n e

Monsieur,

Le gouvernement, et avec lui beaucoup d'autres hommes politiques responsables, se pose depuis quelque temps la question de savoir ce qu'il est possible d'entreprendre pour créer et maintenir dans l'opinion publique, à tous les niveaux mais plus particulièrement à celui de la grande masse, un climat d'ouverture, de compréhension et d'intérêt suffisant pour les problèmes qui seront soumis au peuple au cours des prochaines années. La crainte est fondée d'une certaine crise possible des institutions si les citoyens sont appelés à trancher des questions propres à engager l'avenir du pays sans disposer à tout le moins des connaissances de base indispensables.

Cette crainte se rapporte particulièrement aux problèmes essentiels de notre politique extérieure. C'est pourquoi le Département politique, avec l'approbation du Conseil fédéral, a décidé d'étudier les moyens qu'offrent les techniques modernes de communication, notamment audio-visuelles, pour atteindre la grande masse.

Au groupe de travail prévu à ces fins au sein du Département, composé du Secrétaire général, du Chef de la Di-

- 2 -

vision des organisations internationales, du Délégué à la coopération technique, du Chef du service de documentation politique et du Chef du service de presse, nous aimerions beaucoup associer trois ou quatre représentants de la presse et un ou deux représentants de la radio et de la télévision. Ce groupe de travail aura pour tâche d'élaborer des programmes de communication et de les soumettre à l'approbation du Département. Il s'agit de faire oeuvre didactique et en aucun cas de propagande, de manière que les notions fondamentales nécessaires deviennent intelligibles aux citoyens, afin qu'ils puissent avoir une connaissance suffisante au moins des principaux éléments des grandes affaires qui leur seront soumises. Cette action, considérée comme complémentaire, devra naturellement être coordonnée avec l'information traditionnelle qui conserve sa pleine valeur.

En vue de l'exécution des programmes, nous mettrons à la disposition du groupe de travail les techniciens nécessaires. A ce titre, nous nous sommes assuré déjà la collaboration de M. Roger Nordmann. Pour éviter toute équivoque, nous précisons que ce dernier n'a plus aucun lien quelconque avec l'entreprise de publicité qu'il dirigeait à Lausanne ni d'ailleurs avec aucune autre entreprise analogue.

Nous serions extrêmement heureux que vous acceptiez de faire partie de notre groupe de travail en qualité de journaliste connu pour porter un grand intérêt aux problèmes qui nous préoccupent. Nous vous serions reconnaissants de nous faire part de votre détermination dès que possible, étant donné que nous aimerions beaucoup que ce groupe soit entièrement constitué d'ici à la fin de ce mois. Si vous désiriez des renseignements complémentaires, c'est très volontiers que l'Ambassadeur

- 3 -

E. Thalmann, Secrétaire Général du Département, vous les communiquerait de vive voix.

Nous vous saurions gré de considérer la présente lettre comme confidentielle jusqu'au moment où la composition du groupe de travail sera arrêtée et publiée.

Dans l'attente de votre réponse, que nous espérons positive, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Graber